

### Séance du mardi 4 novembre 2025 à 20h00 Salle 101 – Collège des Tuilières

#### Participants :

Autorités	Mme Jeannette Weber, Municipale et Présidente M. Gilles Davoine, Municipal et Vice-Président M. Sébastien Bertherin, Conseiller communal Mme Ioulia Esreb, Conseillère communale
Etablissement primaire	Mme Patricia Aviolat, Directrice Mme Frédérique Zeggani, Enseignante
Etablissement secondaire	M. Cédric Rossier, Directeur Mme Béatrice Bovy, Enseignante M. Jean-Marc Olivet, Enseignant
Sociétés civiles	Mme Fabienne Maréchal, APE-Gland Mme Bettina Schoepflin-Ettaleb, PPLS Mme Anita Waeber, La Ruche
Parents	Mme Valérie Bujès Mme Vèrène Cruchet Bodelet Mme Magali de Preux Boscardin M. Dominique Pernet
Pour le PV	Mme Samanta Al-Yammouni, Secrétaire et Coordinatrice des manifestations du Service de l'enfance et de la jeunesse
<u>Excusés :</u>	Mme Barbara Guex, Enseignante M. Samy Ben Slama, CRL Mme Barbara Konrad, Conseillère école-famille M. Nicolas Lambelet, parent d'élève Mme Claudia Pereira André, parent d'élève
<u>Absents :</u>	M. Simo Mers, Conseiller communal Mme Sabine Million, Conseillère communale Mme Brigitte Besset, Colibri

La séance est ouverte à 20h07.

Les membres excusés pour la présente séance sont susmentionnés dans la rubrique prévue à cet effet.

## 1. Bienvenue

Les membres ont été convoqués par courriel le 29 octobre 2025 avec le détail de l'ordre du jour pour lequel Mme Jeannette Weber propose de supprimer le point 9 « Processus pour les élections des membres du Conseil d'établissement pour la législature 2026-2031 ». Ce point sera discuté lors de la prochaine séance étant la dernière de cette législature.

La séance se tiendra alors selon l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue
2. Approbation du procès-verbal du 3 juin 2025
3. Communications des autorités communales
4. Communications de l'Etablissement primaire
5. Communications de l'Etablissement secondaire
6. Communications des sociétés locales
7. Communications des parents d'élèves
8. Date de la première séance 2026 du Conseil d'établissement
9. Discussion sur le respect des lignes jaunes par les parents dans les cours d'école (Perrerets et Mauverney) et solutions possibles
10. Divers

## 2. Approbation du procès-verbal du 3 juin 2025

Une correction est demandée au point 6 concernant les communications de l'établissement primaire : « Une conférence sur les écrans avec des jeux vidéo est **réfléchie (et non prévue)** par Action Innocence ».

Le procès-verbal est approuvé par les membres présents.

## 3. Communications des autorités communales

Mme Jeannette Weber informe des points suivants :

- L'inauguration de l'Atelier-Boutique Café Boulon s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Cet espace accueille des jeunes qui n'ont pas encore trouvé leur voie pour un stage leur permettant d'apprendre à travailler le bois en étant encadrés par une maîtresse socioprofessionnelle. Les meubles rénovés sont exposés et mis en vente dans l'espace Boutique.
- Le 5 novembre prochain se tiendra la première édition du Speed recruiting coorganisée avec l'établissement secondaire. Cet événement permettra de mettre en lien les élèves de 11S VG avec des entreprises locales pour des places de stages et d'apprentissage.
- Le 14 novembre se tiendra la Soirée des 18 ans, coorganisée avec le CRL. L'événement compte peu d'inscrits à ce jour. Les membres du Conseil d'établissement sont vivement encouragés à faire la promotion de cette soirée auprès des jeunes de leur entourage.

M. Gilles Davoine informe des points suivants :

- La réfection des terrains de football C et D du Centre sportif En Bord est prévue. En effet, le terrain C n'est plus homologué et le terrain D est en fin d'homologation. Le Conseil communal traitera ce sujet ce jeudi 6 novembre en première lecture. La deuxième lecture est prévue en décembre 2025. L'engouement pour le football féminin pose des problèmes d'infrastructures car celles-ci ne sont pas suffisantes pour accueillir toutes les équipes. En effet, les équipes existantes occupent déjà la totalité des terrains, il n'est pas alors possible d'accueillir des équipes supplémentaires. Les trois équipes féminines existantes font du futsal et jouent également en extérieur.
- Le 31 octobre, la patinoire ouvre ses portes avec Halloween.

#### **4. Communications de l'établissement primaire**

L'établissement primaire informe les membres du Conseil des points suivants :

- La rentrée scolaire s'est bien passée même si celle-ci a été difficile avec les élèves de 1P. Il conviendra de réfléchir à comment mieux ou plus les préparer. L'école se demande si ce sont les parents ou les enfants qui ne sont pas prêts. L'école est en train de mener une réflexion et reviendra vers l'Association des parents d'élèves et le Conseil d'établissement en temps utile.
- L'établissement primaire se forme au renforcement des comportements positifs pour une mise place prévue l'année prochaine.

#### **5. Communications de l'Etablissement secondaire**

L'établissement secondaire informe les membres du Conseil des points suivants :

- La volée de 9S est très compliquée
- Depuis la rentrée 2025-2026, le 3<sup>ème</sup> étage du Collège de Grand-Champ est investi. Une inauguration est prévue en janvier prochain.
- Les nouveaux espaces sont déjà dégradés (ex : déprédations dans les toilettes, certaines sont par conséquent fermées). A Nyon, l'école avait attrapé les jeunes concernés et leur avait fait réparer les dégâts et travailler sur la décoration de Noël afin qu'ils soient plus soigneux des infrastructures à disposition. Une autre solution serait de faire payer les réparations.
- La tenue du Speed recruiting ce mercredi 5 novembre, événement qui s'inscrit dans la mise en avant de la formation professionnelle souhaitée par le Chef du Département. L'établissement secondaire propose d'autres projets dans ce sens comme les stages d'immersion professionnelle pour les 10S VP, les entretiens fictifs menés par ProJuventute, la visite de l'EHTML et le projet LIFT. La jeune Chambre économique est également venue former les enseignants à la réalisation de CV.

#### **6. Communications des sociétés locales**

L'Association des parents d'élèves informe des points suivants :

- Mme Fabienne Maréchal quitte le Comité de l'APE. La présente séance du Conseil d'établissement est donc sa dernière. Elle sera remplacée par sa successeuse, Anne-Sophie Mûrset, au sein du bureau, du CET et de la Commission sur le chemin de l'écolier.

Mme Jeannette Weber remercie Mme Fabienne Maréchal pour ses années d'engagement au sein de l'APE et du Conseil d'établissement.

#### **7. Communications des parents d'élèves**

L'Assemblée du quart parents a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre dernier et a rassemblé une trentaine de participants. A cette occasion, une intervenante externe s'est exprimée sur le sujet de l'éducation financière (argent de poche, salaire, gestion de budget). L'Assemblée a également permis de rappeler le rôle des parents d'élèves au sein du Conseil d'établissement et de récolter les adresses e-mails des parents intéressés à prendre la relève le moment venu.

#### **8. Date de la première séance 2026 du Conseil d'établissement**

La prochaine séance de bureau se tiendra le mardi 31 mars pour une séance du Conseil d'établissement le mardi 21 avril 2026. Cette dernière sera clôturée par un apéritif afin de marquer la fin de la législature 2021-2016.

## 9. Discussion sur le respect des lignes jaunes par les parents dans les cours d'école (Perrerets et Mauverney) et solutions possibles

L'école rencontre des difficultés à faire respecter les lignes délimitant le périmètre scolaire à 8h25 et 13h25. Elle souhaite alors aborder ce sujet afin de trouver des pistes d'action avec les membres du Conseil d'établissement.

Les périmètres scolaires étant validés par le Canton, tout changement demande d'initier un processus. Dès 8h25, aucune personne extérieure n'est censée entrer dans le périmètre excepté celles qui ont un rendez-vous.

La rentrée a été difficile pour les élèves de 1-2P, beaucoup d'enfants pleuraient en classe. Durant les 3 premières semaines les parents sont autorisés pour faire la transition. L'école a même mis en place un système de parrainage : les élèves de 6P vont chercher les élèves de 1P à ligne jaune pour les emmener jusqu'au cortège.

Au Collège des Perrerets, les lignes sont relativement bien respectées, peut-être parce que les parents arrivent à voir leurs enfants en étant derrière la ligne. De plus, les enseignantes sont à l'heure, il n'y a alors pas de raison pour les parents de rester dans le cortège.

Au Collège de Mauverney, cela est plus difficile car la ligne est plus éloignée. L'école tolère alors que les parents attendent derrière la ligne bleue qui est plus proche. De plus, lorsque les enseignantes sont en retard, l'école comprend que les parents ne souhaitent pas laisser leurs enfants sans présence d'un adulte.

Si l'agrandissement de l'école se fait, les lignes du périmètre scolaires seront revues. Un avancement de la ligne de 50 cm, côté Chemin du Bochet, pourrait déjà aider.

Un courrier a été adressé aux parents pour leur rappeler les règles et des panneaux ont été installés sur les sites. Les agents de sécurité publique sont présents pour gérer la circulation dans les parkings mais n'ont pas suffisamment de ressources pour intervenir dans la cour également.

Différentes solutions sont apportées par le Conseil d'établissement :

- Après la phase de prévention, passer à la phase de répression en envoyant un premier courrier, puis un deuxième avant de transmettre une facture (pour autant que les parents soient identifiés).
- Dénoncer à la préfecture : l'école doit vérifier que cela soit bien possible.
- Imposer un entretien avec la Direction

L'école poursuivra ces réflexions avec la Commune.

## 10. Divers

Un parent a demandé à l'APE s'il était possible de faire mettre une barrière au Collège des Perrerets, en haut des escaliers, du côté des terrains de rugby, afin d'éviter que des enfants se retrouvent vers l'autoroute. Selon Mme Jeannette Weber et M. Gilles Davoine, il n'est pas de la responsabilité de la Commune de mettre des barrières partout.

Les créneaux de la patinoire proposés aux écoles ont été immédiatement complets à cause des demandes extérieures. L'année prochaine, cela sera géré différemment : il y aura un délai prioritaire pour les Glandois et un autre délai pour les entités extérieures.

Le même fonctionnement sera adopté pour la Gland Spring Run.

Le courrier d'inscription de l'école transmis en juillet mentionnait une rentrée scolaire le mardi après-midi pour les futurs 1P. Cette information n'était néanmoins pas indiquée dans le premier courrier envoyé en janvier. Le courrier pour la rentrée 2026-2027 ayant déjà été envoyé, l'école va vérifier s'il contient cette mention.

La séance est clôturée à 21h21.

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

La Présidente



Jeannette Weber

La Secrétaire



Samanta Al-Yammouni

**Dates des prochaines séances :**

- Mardi 21 avril 2026, à 20h00, Salle 101 – Collège des Tuillières